



Primaire
9, rue Jean Moulin
85610 CUGAND
Tel : 02 51 43 60 82
Email : ecolestmichel.cugand@gmail.com

Maternelle
Passage du 8 mai 1945
85610 CUGAND
Tel : 02 51 42 15 94

Circulaire de rentrée 2024-2025



*Votre enfant vient de prendre le chemin de notre école...
Voici des informations pour cette rentrée que vous
retrouverez également sur le site de l'école :*

www.ecole-stmichel-jeannedarc.fr

La structure de l'école

Pour cette année 2024-2025, la structure pédagogique est la suivante :

Site maternelle :

- Une classe de **PS-MS-GS** assurée par Magali Bosquart-Cornu. Cette classe accueillera 28 élèves à la rentrée.
- Une classe de **PS-MS-GS** de 28 élèves avec Isabelle Leroux.
- Une classe de 28 élèves de **PS-MS-GS** avec Adeline Guitton.

Marie-Claire Boureau (remplacée par Mélanie Piton), Sophie Boisseau et Carine Lucas, aides maternelles sont présentes pour aider au bon fonctionnement de la maternelle.

Magali Bosquart-Cornu est la personne relais du site maternelle. Vous pourrez vous adresser à elle en cas d'absence du chef d'établissement. Elle transmettra les messages.

Site primaire :

- Une classe de **CP** de 26 élèves avec Emilie Albert.
- Une classe de **CP-CE1** assurée par Elisabeth Liébard. Cette classe comptera 20 élèves à la rentrée.
- Une classe de **CE2** de 28 élèves assurée par Christophe Soulard (chef d'établissement) le lundi, le jeudi et le vendredi. La décharge de direction sera assurée par Valérie Guicheteau le mardi toutes les semaines et un lundi toutes les trois semaines.
- Une classe de **CM1** de 21 élèves avec Eva Ouvrard.
- Une classe de **CM2** de 28 élèves avec Christelle Lebœuf.

Delphine Pontoizeau est une employée de l'école et travaille sur le site primaire.

Frédérique Delorme, Gabrielle Castel et Céline Lecomte sont auxiliaires de vie AESH.

Céline Raveleau, enseignante spécialisée, sera présente dans notre école pour aider les enfants. Elle interviendra le mardi matin et le vendredi après-midi.

Les horaires de l'école

Les horaires du site de la **maternelle** et du **primaire** sont les suivants :

Le matin : **8h45 - 12h00** (accueil à partir de 8h30)

L'après-midi : **13h25 - 16h25** (accueil à partir de 13h10)

Les portails des deux sites seront fermés à 8h45 et à 13h25. Vous devrez utiliser les visiophones en cas de besoin.

Entrées et sorties d'école

En maternelle, l'accueil se fera de 8h30 à 8h45. Les adultes pourront accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe. Pour le 2 et 3 septembre, seuls les parents de Petite Section seront autorisés à entrer dans la classe. Pour les sorties de 12h00 et 16h25, les enfants resteront dans leur classe, les adultes viendront les récupérer à l'entrée de la classe. Le soir, la sortie se fera de 16h25 à **16h35**.

Pour le site primaire, l'accueil se fera de 8h30 à 8h45. Le soir, la sortie se fera de 16h25 à **16h35**. Pour le bon déroulement de la sortie et pour la sécurité de vos enfants, les enseignants de surveillance au portail ne sont pas disponibles pour s'entretenir avec les parents à ce moment-là.

Nous vous demandons de vous conformer aux horaires de l'école de manière à ne pas perturber le bon déroulement de la journée. Nous nous permettons d'insister sur **la ponctualité**. L'école est une institution, son fonctionnement implique des règles qui doivent être respectées par tous. Nous comptons sur votre collaboration pour que les enfants arrivent à l'heure.

Les réunions de classes :

Classe C1 > Lundi 16 septembre à 18h30

Classe C2 et C3 > Mardi 17 septembre à 18h30 pour les MS GS et à 19h30 pour les PS

CP > Lundi 16 septembre à 18h30

CE1 > Jeudi 3 octobre à 18h30

CE2 > Mardi 24 septembre à 18h30

CM1 > Jeudi 26 septembre à 18h30

CM2 > Lundi 23 septembre à 18h30

Les relations parents-enseignants

Le cahier de liaison et le téléphone **sont les principaux moyens de communication entre la famille et l'école.** Merci de laisser vos messages téléphoniques avant 8h30 sur le bon site en précisant le nom, le prénom de l'enfant, sa classe et le motif de son absence.

Nous vous invitons à signaler tout problème de santé ou familial qui pourrait avoir une incidence sur le bien-être de votre enfant.

D'autre part, **merci de nous informer, par écrit sur le cahier de liaison, de tout changement**, ponctuel ou durable, concernant la sortie de l'école et ce, quelle que soit la classe de votre enfant.

Pour des demandes particulières et/ou concernant l'établissement, il faut utiliser l'adresse suivante : ecolestmichel.cugand@gmail.com

Les rendez-vous de janvier :

L'équipe enseignante a le souci de rencontrer tous les parents individuellement. Comme les années précédentes, nous vous proposerons, lors de la réunion de classe, un planning de rendez-vous pour le mois de janvier.

L'aide pédagogique complémentaire APC (après l'école)

Cette aide concerne les enfants de la MS au CM2. L'organisation est la même que l'an passé : le lundi et le jeudi, de 16h30 à 17h30 et ce, à compter du **12** septembre.

Comme l'année passée, lors des premières séances, nous prendrons un temps individuel avec tous les enfants afin d'apprendre à les connaître. Une fiche navette vous informera des modalités de ces rencontres.

Les enfants malades

Les parents jouent un rôle essentiel et s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de différents symptômes.

Ainsi pour éviter des problèmes de contamination, **les enfants malades ne sont pas admis à l'école**. Merci de prendre des dispositions pour les faire garder.

Un enfant malade à l'école est malheureux et ne peut pas travailler efficacement. Le repos reste le meilleur remède même s'il « veut » revenir en classe. C'est pour cette raison que nous ne garderons pas les enfants en classe pendant les récréations.

Lorsqu'un enfant malade vient à l'école, nous devons vous téléphoner pour venir le chercher. Cela gêne le bon déroulement du travail en classe. Merci d'être vigilant sur ce point.

Nous vous rappelons **qu'aucun médicament ne doit être en possession des enfants**. De même, nous ne sommes pas autorisés à donner des médicaments sauf dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) rédigé avec le médecin scolaire.

Les parasites

Aucune école n'est à l'abri des poux. Soyez par conséquent très vigilants et veuillez surveiller fréquemment la tête de votre enfant. Nous vous avertirons dès l'arrivée de ces petites bêtes.

Les vêtements

Nous vous rappelons qu'il est très important de **marquer** au nom de votre enfant les tenues vestimentaires (manteaux, sweats, casquettes, tours de cou...). **Tous les ans, nous « récoltons » des vêtements perdus.**

Les absences (voir annexe sur l'assiduité scolaire)

En cas d'absence, nous vous demandons de remplir le bulletin ci-joint que vous pouvez retrouver et télécharger sur notre site. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de signaler **impérativement**, le jour même, **avant 8h30**, toute absence de votre enfant. Les deux sites de l'école sont équipés d'une messagerie vocale, il vous suffit de laisser votre message sur **le site concerné** en indiquant le nom, le prénom et la classe de l'enfant.

Site Maternelle : 02.51.42.15.94

Site Primaire : 02.51.43.60.82

Nous constatons chaque année un nombre important d'absences pour des vacances ou week-ends anticipés sur le temps scolaire.

Nous vous rappelons que chaque absence pour convenance personnelle doit faire l'objet d'une demande écrite à l'Inspectrice de l'Education Nationale 16 Boulevard Auguste Durand 85600 MONTAIGU-VENDEE (avec une copie au chef d'établissement).

Restaurant scolaire et périscolaire

Tout changement dans le planning doit être signalé **par écrit** dans le cahier de liaison à l'enseignant de votre enfant **ET vous devez avertir les personnes responsables de ces services.**

Les assurances scolaires :

1) Individuelle Accident :

Comme l'an passé, **tous les enfants de l'école sont assurés en individuelle accident** à la Mutuelle Saint Christophe (MSC). Le prix est compris dans les rétributions scolaires.

Attention, nous ne fournissons pas d'attestation d'assurance, il faut la demande sur le site de la Mutuelle St Christophe. Vous trouverez le lien et la marche à suivre sur le site internet de l'école à l'onglet « Infos Pratiques ».

2) Responsabilité Civile :

IMPORTANT : En ce qui concerne l'attestation d'assurance responsabilité civile, nous ne vous demandons plus de nous fournir l'attestation papier.

MAIS sur la fiche de renseignements de votre enfant, nous vous demandons de noter :

- le nom de la société d'assurances.
- le numéro de contrat.
- la date d'échéance du contrat.

NB : Vous trouverez le **calendrier scolaire** et **l'agenda des manifestations** dans l'annexe jointe à cette circulaire.

Nous vous souhaitons une Bonne Rentrée.

L'équipe enseignante

Calendrier scolaire 2024-2025

Rentrée : lundi 2 septembre 2024

Vacances de Toussaint : du vendredi soir 18 octobre
au lundi 4 novembre 8h45

Vacances de Noël : du vendredi soir 20 décembre
au lundi 6 janvier 8h45

Vacances d'Hiver : du vendredi soir 7 février
au lundi 24 février 8h45

Vacances de Printemps : du vendredi soir 4 avril
au **mardi 22 avril** 8h45

Pont de l'Ascension : du mardi soir 27 mai
au lundi 2 juin 8h45

Vacances d'été : le jeudi 3 juillet 2025 à 16h25.
(Calendrier officiel : le vendredi soir 4 juillet 2025)

ATTENTION : Nous travaillerons les vendredis 2 et 9 mai.

ATTENTION : Nous ne travaillerons pas le vendredi 4 juillet (Calendrier officiel), il est remplacé par les 2 samedis matins : 23 novembre 2024 et 17 mai 2025. Attention, vous devrez contacter le Centre de Loisirs Sans Hébergement l'Accueil Enchanté pour savoir si l'accueil des enfants se fera le vendredi 4 juillet 2025.

Vous devez organiser vos vacances et vos week-ends en tenant compte du calendrier ci-dessus. Toute absence pour congés sur temps scolaire devra faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Agenda des manifestations 2024-2025

- Accueil des nouvelles familles : *vendredi 6 septembre à 18h30.*
- Réunion parents 1^{ère} communion : *mercredi 18 septembre : 20h La Bruffière.*
- **Célébration de rentrée** : ***vendredi 27 septembre à 18h30 à l'église.***
- Fabrication du jus de pommes : *samedi matin 28 septembre*
- Réunion parents Profession de Foi : *mardi 8 octobre : 20h La Bruffière.*
- 1^{ère} Matinée travaux : *samedi matin 12 octobre.*
- **Matinée école et Assemblée Générale OGEC-APEL** : *samedi matin 23 novembre.*
- Arbre de Noël : *dimanche 15 décembre.*
- Célébration de préparation à Noël : *jeudi 19 décembre à 9h30.*
- **Matinée école** : ***samedi matin 17 mai 2025.***
- 2^{ème} Matinée travaux : *samedi matin 24 mai 2025.*
- Kermesse : *dimanche 29 juin 2025.*

